

Le travail de l'Assemblée Diocésaine «Eglise 2005» entre dans sa phase finale

L'Assemblée Diocésaine est entrée dans sa dernière phase. Les deux dernières réunions avaient pour objet la deuxième lecture des textes proposés par les commissions de travail. Les textes proposés traitaient des thèmes suivants: «Eglise dans le monde», «Jeunesse», «Avenir de la foi» et «Diaconie». La procédure prévoyait que les commissions retravaillent leurs textes sur base des critiques et idées exprimées lors de leur première lecture. Un vote au deux tiers devrait permettre de proposer ces textes à l'archevêque en vue de leur promulgation. Lors de la réunion du

29 janvier, l'assemblée a plébiscité les deux premiers textes moyennant quelques changements mineurs.

Lors de cette même réunion a été présenté un texte écrit par un petit groupe, en dehors du travail des commissions, sur des sujets qui ont été jugés « hors compétence » au vu du règlement intérieur. Le fonctionnement de l'Assemblée Diocésaine prévoyait que toutes les propositions qui traitaient de sujets qui dépassent la compétence de notre diocèse pouvaient faire l'objet d'une discussion afin de déterminer si les membres souhaitaient que monseigneur transmette ces idées aux autorités compétentes, en l'occurrence aux commissions spécialisées du Vatican.

Le texte qui fut soumis à discussion parlait de la place des femmes dans l'Eglise, le diaconat des femmes, de la problématique des divorcés - remariés et de la manière dont l'Eglise voit la sexualité humaine. Il fut reconnu que tous ces sujets étaient de réels soucis partagés par les chrétiens du Luxembourg :

„ Il est indéniable qu'il existe dans l'Eglise une forte attente de voir s'ouvrir dans toutes les instances un débat le plus large possible qui devrait permettre de défaire certains de ces 'nœuds' disciplinaires et doctrinaux qui sont autant de points chauds sur le chemin de l'Eglise de notre temps.

Les réflexions ci-dessus concernant certains de ces sujets sont destinées à servir de base à une brève discussion lors de l'Assemblée Diocésaine. D'autres points chauds ont aussi été évoqués lors de cette assemblée : le sacerdoce des femmes, le célibat des prêtres, le comportement de l'Eglise face aux prêtres laïcisés et mariés ainsi qu'aux agents pastoraux qui ont quitté leurs fonctions, les structures de décision décentralisées. Même s'ils n'ont pas été retenus pour discussion, une majorité des membres a confirmé également pour eux la nécessité du débat.

Il serait souhaitable que nous puissions voir prochainement une évolution dans l'Eglise en direction de l'amorce d'un dialogue dans l'esprit d'une plus grande co-responsabilité de tous, telle que voulue par le concile Vatican II, sur l'ensemble des sujets qui préoccupent un grand nombre des membres de l'Eglise.“¹

L'Assemblée Diocésaine du 12 février a voté le texte «Avenir de la foi» après quelques modifications. La deuxième partie de la matinée a été consacrée à l'amendement de la demande de pardon qui constituera la base de la demande de pardon que l'Eglise luxembourgeoise fera le Mercredi des Cendres. Le texte de la diaconie ne sera voté que lors de la prochaine assemblée car la présence des deux tiers des membres nécessaires aux votes n'était plus assurée l'après-midi.

Pol Estgen

¹ Conclusion du texte sur les sujets „hors compétence“, proposé à monseigneur l'archevêque lors de l'assemblée du 29 janvier.

Bienvenue

au Luxembourg

Terre d'accueil ... Terre d'asile ! ?



un spectacle
multilingue et musical
réalisé par Frank Feitler
pour les 20 ans de l'ASTI asbl

avec e.a. Josiane Peiffer,
Fernand Fox, Marc Olinger, André
Mergenthaler, Luciano Pagliarini
et en arrière-fonds Brel, Brassens, Brecht, Devos,
témoignages et musiques

vendredi 10 mars / samedi 11 mars et dimanche 12 mars
à 20 hrs au Théâtre des Capucins
Participation aux frais: 450.- Réservez au 22 06 45 ou 47 08 95